

Salut et considération
en ce 25 Commerce 206 de l'Ere Vaudoise,
Oraison de Tante Mordache
vulg. 19 décembre 2009

Documents 2010

Voici avec ce premier courrier de l'année le document essentiel qu'est le **suprême bulletin de versement rose**, seul et réel prétexte à cet envoi puisque le calendrier est régulièrement mis à jour sur le site comme d'autres documents (liste d'adresses, échéancier de préparation des concerts, fiche comptable (budgets et comptes, etc.), modèles de contrats, check-lists und so weiter.

Cependant, la magnanimité présidentielle ajoute à ce BV le PV 2009 et la liste d'adresses 2010.

Calendrier

Le calendrier en ligne est un outil essentiel à consulter pour fixer vos concerts.

Il importe donc que vous le consultiez régulièrement et signaliez les modifications et/ou corrections qui concernent vos programmes.

Délai au **31 mars 2010** pour toutes vos demandes de garanties de déficits et de prêts d'orchestres

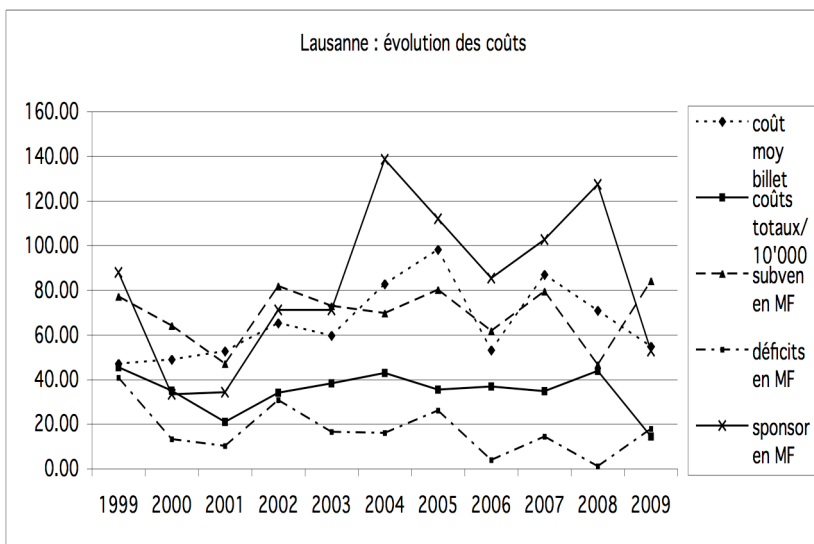
Projet Loterie Romande

Dans sa lettre datée du 8 décembre, l'Organe vaudois de répartition de la Loterie Romande répond à notre projet. Bien qu'intéressant, la proposition se place dans une période de mutation structurelle. De ce fait, l'Organe vaudois de répartition juge peu opportun de procéder à des modifications de son fonctionnement. Il a donc décidé de maintenir la structure actuelle de demandes.

Son aimable lettre remercie la Conférence pour son travail d'approche et de solution(s).

Nous continuerons donc à solliciter la Loterie comme ces dernières années, par des demandes individuelles qui ne passeront pas par la CSCVC.

Voilà un graphique qui montre bien qu'aucune tendance ne se dégage... (même si les chiffres 2009 sont incomplets)



Garanties 2008-09

A l'instar des précédentes années, le SERAC distribuera le reliquat des garanties non versées aux chorales qui ont pris un bouillon financier. Et il y en a pas mal, l'année ayant été fort difficile pour trouver du sponsoring.

Sachez toutefois que la somme disponible ne pourra pas couvrir l'entier des besoins.

Il en ira de même pour les garanties lausannoises, mais il faudra attendre le feu vert du Service de la révision, ce qui nous amène vers le printemps.